

L'odyssée d'une inscription : 1810-1909

Autor(en): **Secretan, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **10 (1910)**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ODYSSÉE D'UNE INSCRIPTION

1810-1909

Mon but n'est point d'étudier ici le contenu de la fameuse inscription, signée Julia Festilla, mais de reconstituer ses migrations de lieu en lieu, dès sa découverte, en mai 1810, jusqu'à son entrée au musée d'Avenches, en décembre 1909.

Toutefois, quelques explications sur son contenu sont indispensables pour faire comprendre son importance. En voici donc le texte photographié sur l'original (v. pl. IV).

Elle nous apprend que Julia Festilla, fille de C. Julius Camillus, a fait élever, par testament, un monument à la mémoire de C. Valerius Camillus, qui fut peut-être son oncle, en tout cas son parent. Jusque-là, rien qui s'écarte de la terminologie traditionnelle; de plus, la même inscription nous fait savoir que des funérailles publiques avaient été votées à ce Valerius Camillus par la *Civitas* des Eduens et celle des Helvètes. Il convient ici de rappeler, selon la remarque du professeur Wiener (*Anzeiger* de Zurich, 1881), que nous n'avons pas affaire ici à un texte officiel; que, de plus, grâce aux indications fournies par d'autres textes lapidaires, Julia Festilla, appelée Flaminica sur une inscription d'Yverdon, a pu vivre jusqu'au règne de Vespasien, tandis que ce Valerius Camillus dont elle fut l'héritière et peut-être la nièce, doit être mort bien des années auparavant.

En outre, ni à Avenches, ni ailleurs, on n'a trouvé aucune autre mention de son nom, tandis que d'autres Camillus — que ce fût là chez les Helvètes un nom de famille ou un *cognomen* — nous sont mieux connus: Gaius Julius, à Avenches et Yverdon; Gaius Flavius, à Yverdon, et ce dernier, désigné comme *flamen* d'Auguste, peut avoir été l'époux de Julia Festilla dite *Flaminica*.

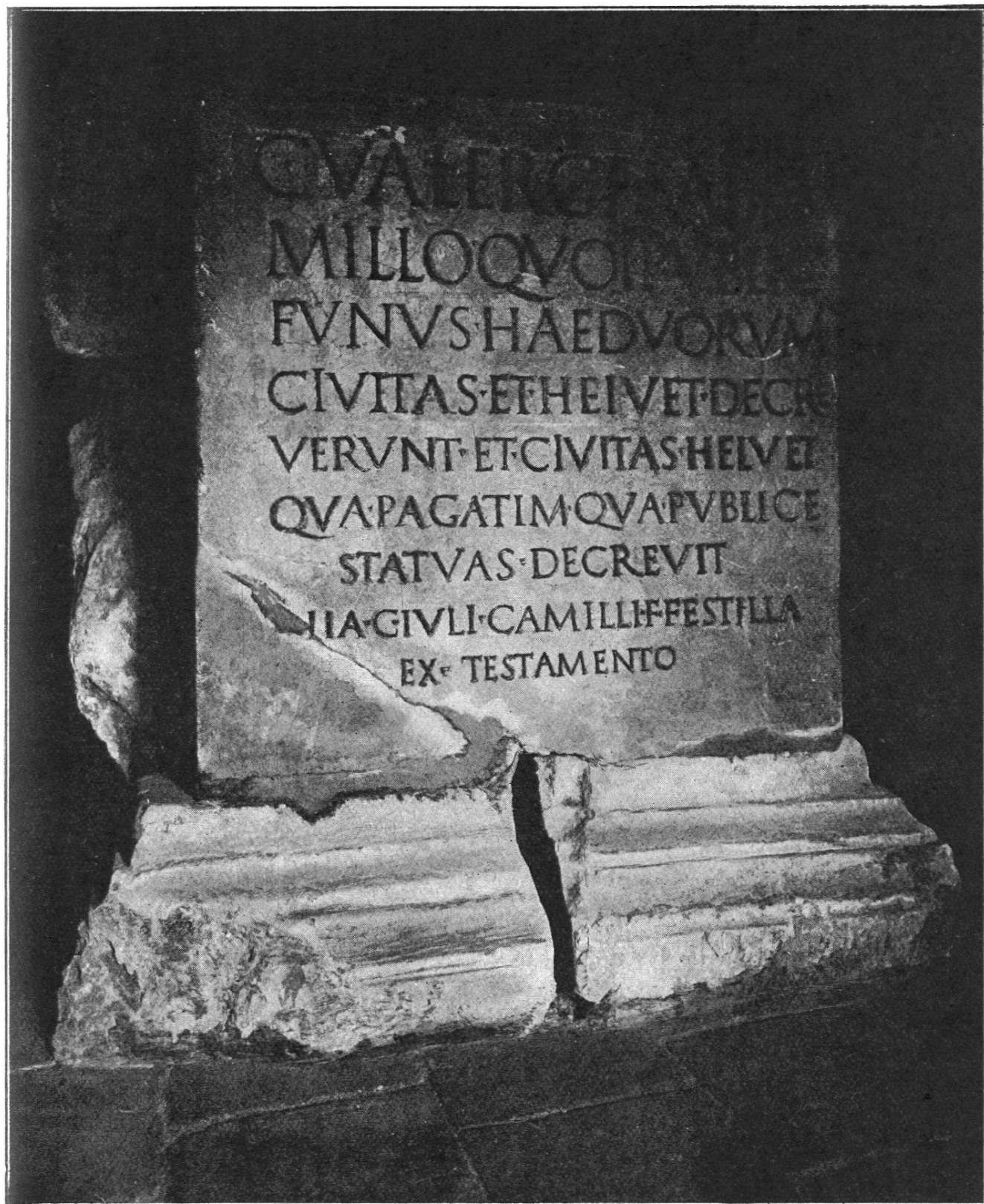
Mais pourquoi donc les Eduens se sont-ils associés aux Helvètes pour lui décerner ces funérailles publiques? Wiener suppose que Valerius Camillus, originaire d'Avenches, avait terminé sa carrière à Augustodunum, le chef-lieu des Eduens, tout près de l'ancien Bibracte. C'est possible; j'ajouterai que peut-être il avait coopéré à la première enceinte d'Augustodunum, laquelle semble avoir servi de modèle plus tard, après la mort de Valerius, au mur d'enceinte d'Aventicum. Quoiqu'il en soit, ces rapports directs entre Eduens et Helvètes sont malaisés à expliquer, abstraction faite de notre Valerius Camillus. Les deux peuplades, en effet, étaient séparées par les Séquanais, autour de Besançon, et les Eduens étaient considérés comme alliés et amis du peuple Romain, déjà peu avant la défaite des Helvètes devant Bibracte, l'an 58 avant Jésus-Christ.

En outre, toujours d'après notre inscription, les Helvètes, cette fois pour leur propre compte, ont fait élever des statues à ce même Valerius Camillus. Mieux encore: ils l'ont fait *qua pagatim qua publice*, c'est-à-dire au nom soit des quatre *pagus* qui subsistaient alors, soit au nom de l'ensemble de la fédération des Helvètes; or, jusqu'ici, cette inscription était presque seule à Avenches à constater la survivance, dans le second tiers du 1^{er} siècle, du *pagus* helvète antérieur à la conquête romaine ¹.

On sait exactement où et quand l'inscription dédicatrice de Julia Festilla a été découverte. C'était en mai 1810, dans un champ appartenant au grand-conseiller Hector Fornallaz, en Perruet (voir le plan publié par le *Pro Aventico*), et sur un emplacement désigné actuellement comme celui de la *Schola* des Camilli.

Voilà un état civil dûment établi; il nous est garanti, d'abord par une lettre du doyen Bridel, probablement de 1810 (*Conserv. suisse*, 2^e édit., tome VII, page 125), puis surtout par

¹ Une seconde inscription, originaire également d'Avenches, mais encastree à rebours au-dessus de la porte d'entrée du château bernois de Villars-les-Moines, est dédiée au génie protecteur du *Pagus Tigorinus*, dont l'Avenches helvète avait été le chef-lieu.



La pierre votive en mémoire de C. Valerius Camillus.

un témoin oculaire, Aubert Parent, architecte d'origine française, qui s'occupait volontiers des antiquités d'Avenches et d'Augst, et dont les manuscrits sont déposés à la Bibliothèque de Soleure. Il en parle *de visu*, et plutôt en architecte qu'en épigraphiste : « Le marbre de l'inscription est moins nuancé et plus blanc que celui employé au bâtiment ; il n'a qu'un mètre en hauteur sur 8 dm. 6 cm. en largeur¹ ».

A quoi il convient d'ajouter que les lettres, carrées et nettement gravées, sont de la bonne époque, mais que l'absence de marge, à la fin de la ligne, contraste avec la largeur de la marge de gauche. Quoi qu'il en soit, l'inscription fut reproduite sans hésitation aucune par Levade, en 1824, dans son Dictionnaire du canton de Vaud ; il est vrai qu'il imprimait également, sans sourciller, l'épithaphe apocryphe de Julia Alpina, ainsi que d'autres, inégalement authentiques. Vers 1830, Orelli introduisait notre inscription dans sa grande collection épigraphique. Actuellement, Orelli non plus ne fait pas autorité parmi les épigraphistes. Néanmoins, cet ouvrage en deux volumes, qui publiait cinq mille inscriptions latines dont un millier jusqu'alors inédites, demeura longtemps, malgré ses lacunes et ses inexactitudes, le recueil le plus accessible au grand public.

Mais l'inscription de Julia Festilla allait traverser une phase critique. Vers 1850, Mommsen se prononce nettement en faveur de son authenticité, tout en reconnaissant que le texte offre diverses anomalies (*quamquam complura offendunt in hoc titulo*). Le pire, c'est que l'inscription elle-même semblait introuvable. En effet, Mommsen, n'ayant pu la voir lui-même, s'informe auprès Fréd. Troyon, conservateur dès 1852 du Musée cantonal d'antiquités. O surprise ! Troyon ne parvient pas à la découvrir ; elle n'est ni à Avenches ni à Lausanne, ni ailleurs ; elle n'était point à Avenches par la bonne raison que le Musée de cette ville n'ayant été ouvert qu'en 1838, elle ne pouvait y prendre place en 1810. Mais qu'était-elle devenue ? Elle était, on va le voir, encadrée quelque part à Lausanne, mais dans une propriété particulière, ce qui explique la réponse de

¹ En réalité, 74 cm. en largeur et 73 cm. en hauteur, sur 27 cm. d'épaisseur.

Troyon, moins au courant des antiquités romaines que des autres, et d'ailleurs n'habitant point Lausanne.

Vingt-cinq ans plus tard, le baron de Bonstetten, dans sa Carte archéologique du canton de Vaud, tout en la citant de confiance d'après Mommsen, prend son parti de la déclarer disparue. Et voici qui est plus extraordinaire: en 1878, le professeur Hagen, de Berne, l'auteur d'un excellent recueil des inscriptions d'Avenches et autres localités avoisinantes, après avoir donné un texte très correct de notre inscription et cité les conclusions favorables de Mommsen, révoque en doute son authenticité et déclare carrément que, si elle a disparu en plein XIX^e siècle, c'est qu'elle n'a jamais existé: *Accedit, quod fere credi nequit, inscriptionem tantae Aventicensium laudis... sæculi initio repertam, subito ita evanuisse... Aliter sæculis prioribus, aliter hoc sæculo inscriptionibus agi solet.*

Ne nous hâtons pas de jeter la pierre à un épigraphiste de la valeur de Hagen. Sans doute, il était hanté par le souvenir de la fausse épitaphe de Julia Alpinula. D'ailleurs, il y a dans le texte des irrégularités bien faites pour dérouter; à la 2^e ligne, une forme archaïque, *quoi* pour *cui*, qui étonne au premier siècle de l'ère chrétienne; puis pourquoi ce *Hæduorum* en toutes lettres, tandis que *Helvetiorum*, plus important, semble-t-il, est abrégé? Comment légitimer cette tournure insolite, selon Hagen, et même illogique: *Qua pagatim, qua publice, etc.?*

De ces irrégularités même, Hagen eût pu conclure, tout au contraire, que le texte était authentique: quand on s'amuse à composer une inscription latine, on évite de s'écarter des chemins battus, des locutions consacrées, des noms propres déjà connus.

Deux ans plus tard, dans le 1^{er} fascicule de l'*Anzeiger* de Zurich pour 1881, Hagen reconnaît loyalement son erreur: une lettre de Lausanne, du professeur Wiener, à lui adressée, venait de rétablir les faits en expliquant ce qui s'était passé, et en annonçant l'entrée de l'inscription au Musée de Lausanne. Toutefois, Hagen persiste à faire endosser à Frédéric Troyon, mort en 1866, la responsabilité de sa boutade paradoxale, imprimée en 1878.

Or Hagen aurait dû, de Berne, s'informer directement à Lausanne ; on l'eût probablement rendu attentif à un modeste guide, publié en allemand et en français, par Victor Ceresole et dont l'édition allemande (*Lausanne und Einiges über den Canton Waadt, 1860*), donne, à la page 25, le texte correct de notre inscription, ainsi que son domicile temporaire. En tout cas on eût signalé à Hagen le volume bien connu de Rodolphe Blanchet, lui aussi conservateur des antiquités, volume publié en 1863, *Lausanne dès les temps anciens*, et là il eût trouvé, page 26, l'explication de l'énigme, explication trop sommaire, incomplète, mais exacte après tout ; il y eût appris que cette inscription, déclarée par lui apocryphe, avait été visible d'abord au domicile du landamman Secretan, Cité derrière, ensuite dans la campagne de la Borde, propriété Ceresole.

Reste à faire la paraphrase justificative de l'assertion de Rodolphe Blanchet. Nous le pouvons, en nous aidant des investigations d'un fidèle du *Vieux Lausanne*, M. G.-A. Bridel, et aussi d'une lettre inédite, à lui adressée par M. Alfred Ceresole, l'un des derniers survivants parmi les témoins oculaires.

Et d'abord, comment se fait-il que le landamman Louis Secretan fût en possession d'une inscription sortie du sol d'Avenches en 1810 ? Membre du Grand Conseil dès 1802, L. Secretan fut maintes fois député à la Diète, entre autres en 1810 et 1813 ; or, la route de Berne ou de Zurich le faisait passer par Avenches, et le propriétaire de l'inscription signée Julia Festilla était lui-même grand-conseiller et n'ignorait pas les prédilections scientifiques du futur landamman. En l'absence à Avenches de toute collection locale, il n'est pas surprenant que la pierre massive ait été donnée au député à la Diète, ou acquise par lui, et transportée à la capitale, en son domicile, de même que, peu d'années avant, la colonne romaine du Jardin, originaire d'Avenches elle aussi, avait été installée par M. de Langalerie dans sa propriété au-dessus de la Barre, après avoir séjourné plus de vingt ans dans le parc du château de Saint-Barthélemy près d'Echallens.

Quoi qu'il en soit, notre inscription fut encadrée dans le

grand mur à gauche de la cour qui précède l'ancien immeuble du landamman (Cité-derrière, 16). A quelle date, je l'ignore. Le landamman étant mort en 1839, son fils aîné, le professeur de droit, lui survécut jusqu'en 1858, et c'est alors que le fils du professeur de droit, le D^r Charles Secretan, fit don à l'un de ses amis de la dite inscription.

Cet ami n'était autre que Victor Ceresole, l'aîné d'une nombreuse famille, plus tard précepteur dans la famille Pappadopoli et plus tard encore consul suisse à Venise; à cette époque, il vivait dans la campagne de la Borde, propriété de ses parents.

En 1858 — la date se lit encore au-dessus de l'entrée — Victor Ceresole avait fait creuser ou plutôt agrandir, dans une paroi de molasse dominant l'avenue pittoresque qui conduit à la Borde, une excavation plus semblable à un caveau qu'à une grotte; il la décora en artiste et en archéologue, et c'est là que prit place l'inscription de Julia Festilla. Ceux qui ont fréquenté les frères Ceresole, autour de 1860, peuvent se souvenir de l'avoir aperçue sinon déchiffrée. Plus tard, après 1866 et avant 1870, la Borde devint propriété d'Ernest Chavannes, le bibliophile, et quelques années après, Julia Festilla était installée au Musée cantonal. C'était en 1879.

Alors vint pour elle son heure de célébrité; le professeur Wiener, faisant suite à la lettre rectificative de Hagen, la publia dans l'*Anzeiger* de Zurich en 1881; on la commenta doctement, on la rapprocha d'une inscription, signée également Julia Festilla, et découverte en 1870, sur le même emplacement, ce qui amena à le désigner sur le plan du *Pro Aventico* comme la *Schola* des Camilli. En effet, sur l'inscription de 1870, de dimensions analogues, mais simple plaque de marbre commémorative, Julia Festilla dédiait à son père, C. Julius Camillus, un monument à nous inconnu, en énumérant les nombreux honneurs qui lui avaient été octroyés par l'empereur Claude, tels que la *hasta pura*, la *corona aurea*, honneurs confirmés par une autre inscription, officielle celle-là, et recueillie dès longtemps à Villars-les-Moines.

Autour de ces documents, et d'autres encore, où revenait

le nom glorieux des Camilli, surgit mainte dissertation, ingénieuse ou subtile; le professeur Wiener, et plus tard le baron Doblhoff, s'efforcèrent de préciser le rôle des Camilli, ainsi que la personnalité de Julia Festilla, la noble *Flaminica*; avant eux déjà les professeurs Zündel et J.-J. Müller avaient échafaudé sur une base hypothétique force conjectures aventureuses. Ce n'est pas ici le lieu de les rappeler.

Et puis, peu à peu, le silence se fit autour de la vieille pierre; on oublia presque son existence dans la collection épigraphique de la capitale, collection si mal logée qu'il fallait une certaine perspicacité pour découvrir l'asile provisoire du marbre de Julia Festilla, provisoire, car il était entendu, déjà du vivant de Caspari, que tôt ou tard il reprendrait le chemin de sa patrie. A plus d'une reprise, les conservateurs du musée d'Avenches le réclamèrent comme leur bien; en principe, on leur donnait raison, mais on alléguait tantôt ceci, tantôt cela. Pour faire effectuer au vieux marbre ce laborieux déplacement, il n'a fallu rien moins que le déménagement de nos collections, de la Cité au bâtiment de Rumine; il a fallu aussi, ne l'oublions pas, la bonne volonté du chef du Département, la complaisance du conservateur actuel du Musée archéologique, et surtout la persévérante insistance du conservateur du Musée d'Avenches.

Et maintenant, en son refuge définitif, au rez-de-chaussée du Musée, solidement adossé au bas-relief de la Louve (qui elle aussi s'est fait longuement désirer), largement éclairé par la fenêtre d'en face, le bloc monumental se repose enfin de ses longues et compliquées migrations, associant en un même texte les Helvètes et les Eduens, la *civitas* collective et les *pagi*, ses éléments constitutifs, Valerius Camillus et Julia Festilla.

Habent sua fata lapides!

EUG. SECRETAN.
